

Sourdes et courageuses

Épisode 8

[Julie] Bonjour tout le monde, ici, Julie Châtelain, je suis très heureuse de vous retrouver aujourd'hui pour cette huitième émission de Sourdes et Courageuses, une autre belle émission où est-ce qu'on met en lumière des femmes sourdes. Si c'est la première fois que vous êtes à l'écoute et bien, je vous le dis, il y a une interprète qui est avec moi en studio, Michèle Chabot et elle interprète finalement tout le contenu de l'émission, moi en ce moment je suis assise déjà avec une femme sourde et elle le fait depuis le début, du moment que j'ouvre la bouche elle est en train de l'interpréter pour que ça soit le plus accessible et l'autre chose qui fait que c'est très accessible, c'est que c'est filmé, parce que souvent la radio ce n'est pas filmé. On voit que moi je me suis laissée aller aujourd'hui, j'ai une petite tuque et je me suis dit que je suis en mou, en relaxe, alors que d'habitude à la radio on ne nous voit pas, mais là cette émission-là elle est filmée, en fait, toutes les émissions de Sourdes et Courageuses pour que ça soit vraiment vraiment vraiment accessible à la communauté sourde. Et là, je vais accueillir-- Ben en fait, je trouve ça vraiment super intéressant parce que je vais accueillir Marie-Helene Boulanger et Marie-Helene Boulanger, elle est naturopathe et ça, je trouvais ça très intéressant parce que dans mon émission on a parlé beaucoup avec des personnes, des femmes qui sont beaucoup au niveau entrepreneurs, ben en fait c'est la même chose naturopathe aussi, mais dans quelque chose d'un peu plus diriger vers-- Oui, tu me fais signe que oui.

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Effectivement.

[Julie] Oui, c'est ça, alors que là au niveau de la naturopathie, ben je trouve que c'est quelque chose, je vais dire, comme un peu plus abstrait, j'ai envie de le dire comme ça parce que dans le cursus de naturopathie, ben il y a beaucoup de choses. Il peut y avoir autant oui, la nutrition, ce qui est bon pour le corps, mais il y a aussi tout au niveau mental, émotionnel, il peut avoir un côté énergétique, spirituel.

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Dans les habitudes de vie, effectivement.

[Julie] Il y a plein de choses, donc c'est pour ça que je trouvais que c'était oui, entrepreneur, mais avec une petite touche un petit peu différente, huile essentielle, des choses comme ça parce que c'est quand même un gros parcours puis on va se le dire puis on va en parler, c'est sérieux, aller faire la naturopathie c'est long, c'est long, je pense que c'est quatre ans hein, c'est ça ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Oui.

[Julie] C'est quatre ans ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] À l'université quatre ans, oui. C'est une spécialisation en naturopathie.

[Julie] Bah c'est ça, donc c'est un long parcours.

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Plus les différents cours qu'on ajoute par la suite, plus ensuite la formation continue. Donc on pense que quand on a notre diplôme c'est terminé, mais il y a des formations annuelles qu'on doit avoir, je suis diplômée depuis 93 et on ne peut pas tout savoir pour la vie. Donc avant on ne parlait pas de l'Alzheimer, on ne parlait pas de l'autisme, on ne parlait pas de plein de choses, donc qu'est-ce qu'on fait avec les clients qui arrivent ? Ce n'est pas nous qui diagnostiquons, nous on influence les habitudes de vie, on essaie de purifier le corps. On n'est pas antidocteur, si on peut dire ainsi, on essaie de travailler en allié avec le corps médical, donc on est là pour être en surplus et pour aider les gens à se sentir mieux. Désolé, je suis passionnée par la santé, je pourrais en parler pendant des heures.

[Julie] Mais non, mais c'est parfait parce qu'on va pouvoir parler de ton parcours, on va pouvoir te découvrir aussi puis moi j'aime ça quand je fais cette émission-là de partir de la source parce que je me rends compte souvent qu'il y a plusieurs situations que vous avez vécues déjà quand vous étiez petite, qu'il y avait déjà de grands défis et là, ben moi je voulais voir, est-ce que vous êtes née sourde ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Non, je suis devenue sourde à cause des vaccins.

[Julie] Un vaccin ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] À huit mois oui, mais je ne m'en souviens pas, comme si je n'avais jamais entendu, mais je suis sourde profonde. Les appareils peuvent me permettre d'entendre des petits bruits légers, mais pas de communiquer.

[Julie] OK, mais ça veut dire qu'à ce moment-là, le fait d'avoir eu un vaccin, mais au départ dans le fond, ben vous n'étiez pas comme la-- La fonction du corps, vous n'étiez pas comme destiné à être sourde. Ça, ça a été une cause qui a été provoquée par un médicament.

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Exactement, j'ai eu le vaccin, le ROR, pour la rougeole, la rubéole et les oreillons. Donc qui a fait en sorte que ça a provoqué une surdité, les médecins l'ont dit que c'était un incident dû au vaccin, donc on n'a pas eu le choix d'accepter la situation. Et par la suite mon père a toujours dit : « Bon, tu es sourde, parfait, tes oreilles sont brisées, mais pas ton cerveau, donc tu es capable dans la vie, vas-y, va à l'école, fais les choses. » Mon père, il s'en foutait un peu du fait que j'étais sourde, il disait : « Tu es intelligente, tu es capable, donc let's go, vas-y. » Donc maintenant je remercie beaucoup mon père.

[Julie] Justement, comme toi tu es sourde dû à un vaccin ça veut dire qu'à ce moment-là, dans ta famille, des sourds, il n'y en a pas ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Oui, je suis adoptée. Mais donc les origines sont inconnues. Je me souviens que quand j'étais jeune je regardais les personnes qui chantaient. C'est ce qu'on m'a raconté, quand les gens chantaient, je les regardais et en vieillissant, mais j'ai arrêté de regarder, on pensait que j'étais têtue puis mon parrain était vétérinaire, il disait que ce n'était pas normal, il a essayé de frapper sur la table pour créer une réaction de ma part et je n'ai eu aucune réaction, donc ils sont allés en urgence à Sainte-Justine pour me faire passer des tests et là où j'étais diagnostiquée que j'étais sourde et là, mes parents se sont effondrés.

[Julie] Mais c'est ça, quand vous dites-- Je dis « vous » est-ce que j'ai tutoyé à un moment donné, je ne me rappelle plus, est-ce que c'est correct si on se tutoie Marie-Hélène ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Oui, oui, oui.

[Julie] Parce que quand qu'on s'envoyait des courriels, des messages, on se tutoyait, on dirait que tout un coup j'ai le « vous » qui a embarqué, mais allons avec le « tu », ça va être plus simple.

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Oui, c'est correct. Ah, on est égal, il n'y a personne de mieux que l'autre donc on peut se tutoyer.

[Julie] Non, mais des fois c'est comme un peu on dirait le métier, il y a comme naturellement le « vous » qui embarque, mais c'est pour ça j'aime bien le demander. Je voulais savoir, à ce moment-là, quand tu dis tes parents, est-ce que tu parles de tes parents adoptifs ou c'est après que tu as été adopté ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] En fait, j'ai été adoptée à l'âge de deux mois, j'étais entendante et je suis devenue sourde à huit mois, ben en fait j'ai eu une maladie, j'ai eu le vaccin, j'ai été très malade par la suite, donc je suis devenue sourde et ils l'ont découvert à l'âge d'un an et demi où j'ai été diagnostiquée officiellement sourde, j'avais des problèmes aussi au niveau de la marche, mais ça, c'est une autre histoire, mais maintenant ça s'est résorbé, mais je continue à être sourde quand même.

[Julie] OK, OK, donc tes parents finalement quand ils t'ont adoptée, tu n'étais pas sourde ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Oui, puis ils m'ont gardé, ils ont accepté ce fait-là. Donc ils ont demandé aux religieux-- Les religieuses ont demandé à mes parents s'ils voulaient m'échanger puis non--

[Julie] Ils ont dit « non », puis tes parents à ce moment-là de savoir--

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Merci à mes parents.

[Julie] Ben oui, absolument.

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Par amour, ils m'ont gardé par amour malgré le handicap.

[Julie] En fait, oui, mais c'est de dire aussi : « On va faire le mieux pour cet enfant-là. » Ça veut dire qu'ils ont appris la LSQ ? Tu sais, quand tu dis que ton père--

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Non.

[Julie] Non ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Non.

[Julie] OK, comment ça se passait ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] En fait, j'ai été à l'école oraliste, j'ai appris à lire sur les lèvres. Ils étaient supposés d'adopter d'autres enfants, mais quand ils ont appris la surdité, ils ont décidé de se concentrer sur moi. Parce que s'ils avaient adopté d'autres enfants, ils auraient été obligés de me dire d'attendre et ils ne voulaient pas, ils voulaient vraiment se concentrer, donner le meilleur, donc je suis la seule. Et ils disent : « Non, non. » Je leur ai demandé s'ils avaient regretté leur décision, ils m'ont dit : « Non, parce que j'en équivalais dix. »

[Julie] OK, en fait, comment tu communiquais avec tes parents s'ils ne parlaient pas--

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Par la langue orale, toujours par la langue orale, je lisais sur les lèvres. À l'école je suis allée au centre de la parole à Québec à quatre ans, j'ai commencé l'école à quatre ans et c'était en oral jusqu'à huit ans. Et à huit ans je pense que j'étais fière d'être intégrée, je comprenais tout et mes parents avaient déménagé à Québec, tout près, à cinq minutes de marche de l'école, tout près du cégep et de l'université, pour moi et tout allait bien, j'allais être comme une entendante et quand j'ai commencé l'école moi je comprenais ce que le professeur disait, je lisais sur ses lèvres, tout allait bien, mais je ne parlais pas. Ma voix n'était pas très bonne, je n'aimais pas parler, donc le professeur a dit à mon père que je ne comprenais pas. À ce moment-là, je dis : « Non, non, non, ce n'est pas moi qui ne comprends pas, c'est toi qui ne comprends pas. Moi je ne suis pas bonne pour parler, mais je peux comprendre. » Et à ce moment-là, ils ont dit qu'ils ne pouvaient pas me garder à l'école. À ce moment-là, mais là, il y avait l'école pour les sourds signeurs, mon père ne voulait pas m'envoyer là parce qu'il pensait que c'était pour les gens moins intelligents, que j'allais être limité si je n'étais pas capable de parler, donc mon père était très très très orgueilleux, c'était

un homme orgueilleux, donc il ne voulait pas m'envoyer là et par manque de choix, il a été obligé de m'y envoyer à l'école pour sourds signeurs. Quand je revenais, ça a pris une semaine à ce que je m'adapte, à ce que j'apprenne la langue des signes et là, j'arrive à la maison, je veux expliquer ce qui s'est passé à l'école et là, mon père qui me dit : « Non, non, ici tu n'utilises pas la langue des signes, ici tu parles. » Et là, ça a été une frustration, donc j'étais obligé de parler et de vivre dans les deux mondes. Le monde des entendants avec mes parents et le monde signeur à l'école.

[Julie] En fait oui, cette portion-là, mais avant ça, même tu es à l'école, tu entends, pas tu entends, tu comprends ton prof qui va dire des informations, mais toi après ça, tu ne peux pas communiquer avec des gens parce que finalement tu ne parles pas le français.

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Oui, là j'étais avec que des enfants sourds oralistes, en fait à ce moment-là, donc je les comprenais aussi.

[Julie] Oui, mais quand avant, quand tu disais que exemple, le professeur puis finalement il ne t'a pas gardé parce qu'il disait qu'on ne pouvait pas te garder parce que finalement tu ne comprends pas, mais finalement c'était la communication qui était un blocage ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Ah je me suis peut-être mal exprimé, en fait j'étais au centre de la parole. Le centre de la parole c'est tous des enfants sourds qui étaient présents, donc tous des enfants oralistes. À huit ans je voulais intégrer les entendants, donc je voulais aller à l'école régulière, dite « régulière ». Mais je ne parlais pas et c'est à ce moment-là que la professeure dit : « Ben elle ne comprend pas, on ne sait pas qu'est-ce qu'elle dit, son accent est un peu bizarre, est-ce qu'elle parle français, anglais. » Mais moi je comprenais quand les autres parlaient, mais je n'étais pas capable de répondre et à ce moment-là, ben c'est là qu'on a dit que je ne pouvais pas être dans cette école-là.

[Julie] Mais à la maison, tu as dit que ton père, il a dit : « Non, non, on ne parle pas LSQ ici. » Mais comment tu t'exprimes à ce moment-là ? Comment tu fais pour communiquer ? Parce que comme tu dis, toi tu comprends--

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] En fait, mon père est habitué à ma voix, il est habitué, donc il s'est adapté à moi, j'ai deux enfants entendants aussi, mes enfants disent que je parle bien, qu'ils me comprennent, mais ils sont habitués à ma voix, à ma façon de parler. Mon père quand j'étais jeune, des fois quand qu'il avait des difficultés à comprendre un mot on passait par l'écrit, souvent les mots qui sont plus difficiles à dire sont le dix et le six, les chiffres parce que c'est plus difficile aussi à lire sur les lèvres. Manteau, marteau, bateau, c'est tous des sons qui sont plus difficiles à discriminer, mais là, selon des fois mon père ajoutait quelques gestes, il faisait le signe du marteau un petit peu pour dire le marteau, le manteau, il pointait. Mais des signes de base, plus des gestes naturels que la LSQ, exactement. Puis je parlais tous les jours avec mon père, donc on se comprenait bien, je pense qu'on s'est bien compris, ma mère par contre je ne la comprenais pas, ma mère--

[Julie] Tu ne la comprenais pas, dans le fond, tu n'arrivais pas à communiquer avec ta mère ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Non, je demandais à mon père ce que ma mère disait et mon père faisait l'interprétation parce que je ne comprenais pas, j'essayais de lire sur ses lèvres, des fois je comprenais un petit peu, mais je n'entendais pas les mots. Puis des fois, il y a des gens avec qui ça va mieux selon leur voix, selon leur accent, mais c'est ça, il y a des gens qui me comprennent, il y a des gens qui ne me comprennent pas, tout dépendamment de leur habilité, donc aujourd'hui j'ai décidé de ne pas utiliser ma voix parce qu'on a le service de l'interprétation, c'est sûr que si on avait été toute seule toutes les deux, ben là, j'aurais utilisé ma voix, peut-être que tu l'aurais trouvé drôle, mais--

[Julie] Oui, c'est ça peut-être, mais si on avait été toutes les deux, toi dans le fond tu aurais lu sur mes lèvres, donc tu aurais compris ce que moi je disais et moi

j'aurais compris ce que toi tu disais parce que justement tu es quand même oraliste ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Oui, mais en fait ça dépend des personnes, il y a des gens qui me comprennent bien, d'autres ne me comprennent pas, je dois passer par l'écrit. Ou maintenant avec la technologie, je peux passer avec le cellulaire. Ça dépend, mais à l'époque il n'y avait pas de cellulaire.

[Julie] Non c'est ça, c'est ça, mais tu as quand même eu des défis au niveau vraiment de la communication.

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Toujours oui, tous les jours c'est des défis quotidiens.

[Julie] Oui, c'est ça et là, à ce moment-là, justement tu fais ton parcours scolaire, plus on va dire traditionnel, primaire, secondaire et à quel moment tu te dis : « Ah, ben moi je veux m'en aller naturopathe. » Est-ce que tu veux être naturopathe quand tu es adolescente ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] À l'âge de 12 ans, j'avais le goût d'être médecin.

[Julie] OK, médecin.

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Je voulais être médecin.

[Julie] OK, mais pas naturopathe parce qu'à 12 ans--

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Non, pas encore je voulais être médecin, en fait je ne connaissais même pas le mot, la signification du mot « naturopathe » à 12 ans, mais je voulais être médecin, je lisais sur l'anatomie, j'avais de bonnes notes en biologie, j'aimais beaucoup ça et on m'a dit qu'à cause de ma surdité ça allait être impossible parce que je n'allais pas pouvoir communiquer avec les autres. Puis j'ai décidé d'y aller quand même, de ne pas me laisser abattre--

[Julie] En médecine ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Je voulais, mais je ne pouvais pas, donc à l'époque en plus on parle, maintenant il y a Audrey Lessard qui a réussi sa médecine, moi je suis plus vieille qu'elle, donc à l'époque il y avait moins d'accessibilité, le parcours aurait été plus ardu.

[Julie] Ouais, Audrey Lessard, on l'a reçue justement en entrevue ici et c'est ça, c'est très très très inspirant de l'entendre parce qu'elle, elle a eu l'interprète qui était là avec elle tout son parcours, ce qui a fait qu'elle a eu accès à ce type d'étude là, mais toi à ce moment-là, on te dit : « Non, non, non, toi tu ne peux pas être médecin, tu n'y arriveras pas. » Qu'est-ce qui se passe à ce moment-là ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Exactement, donc il y a eu des obstacles et j'ai rencontré mon conjoint à l'époque qui mangeait très bien et qui aimait beaucoup la santé et là, j'ai appris sur l'alimentation, j'ai étudié sur l'alimentation, j'ai donné des cours de cuisine. À l'époque, il y a des personnes sourdes qui venaient me poser des questions par rapport à l'alimentation en lien avec le diabète, en lien avec le cholestérol, je ne connaissais pas nécessairement les réponses, je faisais des recherches et en faisant mes recherches j'ai trouvé une référence sur la naturopathie, j'avais 21, 22 ans, donc j'ai découvert que la santé pouvait se jouer de cette façon-là. Si je recule un petit peu dans l'histoire, quand on m'a dit que je ne pouvais pas être médecin, je me suis dit : « OK, bah je vais aller comme laboratoire médical. » J'ai eu mon diplôme, j'ai fait trois ans d'études pour travailler dans les laboratoires et à chaque fois que j'allais passer une entrevue, on me demandait : « Est-ce que tu es capable de répondre au téléphone ? » Je disais :

« Non. Mais on peut me donner un papier, je vais aller chercher ce qu'il y a, j'ai deux jambes, je suis capable. » Puis là, on me disait : « Non, on va perdre trop de temps, tu dois absolument pouvoir parler au téléphone. » Il y a un hôpital qui a accepté, l'hôpital de l'Abitibi qui a accepté de m'embaucher, mais parce qu'ils savent qu'il n'y a pas beaucoup de gens qui veulent y travailler, donc ils n'ont comme pas le choix de me prendre. J'ai travaillé là quelque temps, mais c'était assez loin, j'étais la seule personne sourde, ma famille était loin, donc j'ai décidé de revenir près de ma famille et de donner des cours de cuisine et ensuite d'étudier en naturopathie. Le problème en naturopathie c'est que c'est des études qui sont non reconnues par le gouvernement. Donc c'est des cours privés qui sont chers, donc qui paye pour le service d'interprétation à ce moment-là ? Ça, c'est un autre défi.

[Julie] Non, mais justement c'est ça, toi, on te dit que tu ne peux pas être médecin, tu te dis : « OK, parfait, je ne serai pas médecin, je vais m'en aller faire une technique en laboratoire. » Tu fais ta technique et là, entretemps, tu fais des recherches et là, tu découvres une référence en naturopathie et là, tu te dis : « Oui, c'est ça que je veux aller apprendre. » C'est ça ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Exactement, c'est ce qui concordait le plus dans mes cordes, je ne suis pas contre les médecins, mais j'ai vraiment une grande attirance pour la naturopathie, ça rejoint mes valeurs.

[Julie] Mais là, à ce moment-là, comme tu dis, on le sait, la naturopathie ça rentre dans les médecines alternatives, donc tout ce qui est un peu comme, admettons la massothérapie, la relation d'aide, le coaching, tous ces trucs, il y a des reçus d'assurance qui sont à faire, mais ça reste quand même que ce n'est pas avec le ministère de l'Éducation comme la médecine, la médecine est avec le ministère de l'Éducation, toi à ce moment-là, comment ça se passe comme justement femme sourde qui veut aller étudier la naturopathie ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Exactement, ça a été un obstacle, il a fallu que je trouve un service d'interprétation, ensuite que je trouve qui allait payer pour les services d'interprétation, à l'époque j'étais à Québec, je n'étais pas à Montréal, donc j'ai demandé au SRIEQ--

[Julie] Au quoi ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Au SRIEQ, qui est le Service Régional d'Interprétariat de L'Est du Québec. Donc j'ai fait les démarches avec mon père, mon père pouvait déboursier une partie, donc je remercie mon père qui avait l'argent, si on avait été une famille pauvre, je n'aurais jamais pu--

[Julie] Mais là, ça c'est par rapport uniquement payer un interprète, tu n'as même pas commencé à payer tes cours ? Oui, exactement, donc mon père pouvait payer le cours et une partie de l'interprète et le SRIEQ a payé le reste, donc on a fait une entente comme ça, à l'époque, ce n'était pas deux interprètes pour une journée, j'ai pitié de l'interprète qui était là, maintenant avec le syndicat qui protège les interprètes, c'est deux interprètes pour une journée complète. Mais à l'époque, c'était une interprète pour huit heures.

[Julie] Waouh, Michèle, elle dit : « Mon Dieu, mon Dieu, je ne sais pas comment elle faisait l'interprète. » Et à ce moment-là, huit heures, OK. Là, l'interprète, tu l'as tout le long ? Dans le fond tu en as une seule et elle fait tout le parcours--

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] En fait, j'avais les deux mêmes interprètes, selon les disponibilités il y avait une interprète qui venait le lundi, l'autre interprète qui venait le vendredi.

[Julie] OK et là, tu as fait tout ton parcours de naturopathie à Québec ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Oui. Oui, en fait, c'était relié avec l'Université de Paris en France qui commençait à donner des cours au Québec, maintenant c'est plus répandu, mais ça ne l'était pas à l'époque. Donc c'était des professeurs français qui venaient donner les cours pour les nouveaux naturopathes, les bébés naturopathes du Québec, j'étais la seule personne sourde.

[Julie] Oui, c'est ça, mais ça veut dire que bébés naturopathes, ton parcours dure quatre ans et là, tu as une interprète à temps plein, moi je n'en reviens juste pas au niveau des prix que ça a coûté parce que faire la naturopathie en partant ce n'est pas donné. On parle de quoi 10 000 ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] En fait, c'était comme des cours de-- Ce n'était pas 40h/semaine, comme des cours de fin de semaine, 14h/semaine, plus il fallait faire la préparation, après ça, le reste c'était de l'étude autonome.

[Julie] Mais oui, mais toi tu as fait les calculs de tout ça, voir combien tu as déboursé, interprète et ton parcours ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Non.

[Julie] Non ? Trop décourageant.

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Oui, en fait, c'était dans les années 90, probablement 20 000, maintenant ça serait probablement plus de l'ordre du 100 000.

[Julie] Oui, oui, c'est épouvantable, c'est des chiffres-- Ah mon Dieu, c'est ça, c'est des chiffres énormes. À ce moment-là tu as dans ton parcours--

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Si le gouvernement accepterait de payer, en fait, ça aurait été parfait, il y a une autre personne sourde qui voulait, qui était intéressée, mais elle n'avait pas l'argent, donc ça a brisé ses rêves, j'aurais eu envie de lui transmettre, d'être mentor pour cette personne-là mais elle n'a pas les moyens de payer pour le service d'interprétation, les personnes entendantes ne s'en rendent pas compte, mais elles sont chanceuses, elles sont sans limite, elles

peuvent aller dans ce qu'elles veulent, elles peuvent aller en massothérapie, en esthétique, en peu importe, elles ont accès.

[Julie] Oui, mais c'est super important ce que tu dis parce que c'est vrai, déjà d'aller en massothérapie ça va coûter 40 000, là, si en plus tu ajoutes le tarif pour être interprète, ça n'a aucun sens, donc de là, pourquoi des fois les gens sont découragés, puis : « Non, je ne ferais pas ça. » C'est comme si on brise des rêves avant même qu'ils aient pu commencer. Puis là, moi je trouve ça beau, on dit merci à ton papa qui a avancé des sous, donc ça t'a permis parce que s'il n'avait pas avancé les sous, probablement que tu n'aurais pas pu payer ça toute seule ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Effectivement, je n'aurais pas pu.

[Julie] Parce que là, avec ça, il faut que tu travailles--

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] La banque n'aurait pas accepté de me faire un prêt.

[Julie] Ah non, c'est ça, c'est ça. Et toi comme en fait, tu fais ton métier de naturopathe, est-ce que tu es accompagné d'une interprète tout le temps, un peu comme Audrey Lessard disait qu'elle, elle soigne finalement la plupart, c'est des entendants, donc elle a une interprète avec elle tout le temps, tout le temps, toi, as-tu une interprète avec toi ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Comme naturopathe, en fait, c'est une clinique privée, donc ça ne passe pas sur la carte d'assurance maladie ce qui veut dire que les personnes doivent payer pour le service, les personnes sourdes doivent payer, les entendants doivent payer, ils n'accepteraient pas de payer des services d'interprétation en plus, donc ils vont vers les services de naturopathe avec les entendants, donc j'ai une clientèle sourde, donc je travaille moins parce que la clientèle est plus petite, mais j'ajoute à ça des conférences, je suis conférencière aussi, j'ai écrit un livre.

[Julie] Donc ça veut dire que toi tu es naturopathe finalement pour la communauté sourde parce que--

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Oui, 99% de ma clientèle, il y a 1% qui est entendant, il y a des gens qui connaissent la langue des signes, par exemple des interprètes ou des apprenants, des gens qui ont de la famille sourde sont les bienvenus, ceux qui connaissent la langue des signes sont les bienvenus, mais je ne veux pas passer par--

[Julie] C'est à quel endroit que les gens-- As-tu un site internet que les gens peuvent aller voir ?

[Marie-Helene interprétée par Michèle Chabot] Oui, j'ai un site web, bientôt je vais avoir une nouvelle plateforme en janvier et aussi on peut me trouver sur l'association des naturopathes du Québec, j'ai un permis de travail, donc on peut me retrouver par là et aussi ben il ne faut pas oublier que la communauté sourde est très petite, donc je suis connu par la plupart des gens.

[Julie] Je dois t'arrêter, je dois t'arrêter Marie-Hélène, mais ça a été vraiment un grand plaisir, donc Marie-Helene Boulanger merci et tout de suite après la pause, je vais accueillir Chantal Turcotte, conseillère pédagogique, à tout de suite. Je poursuis cette belle émission où est-ce qu'on met des femmes sourdes en lumière, j'accueille Chantal Turcotte, conseillère pédagogique et là c'est pour ça que je trouve ça intéressant parce qu'on s'en va ailleurs encore dans mes différentes invitées et conseillère pédagogique, quand même on rentre dans ce que je connais, moi je suis éducatrice spécialisée, j'ai travaillé beaucoup en collaboration avec des conseillères pédagogiques, on aurait été probablement des collègues si on avait été au même endroit, mais là, dans le fond c'est ça, tu es conseillère pédagogique au RÉCIT, je veux bien le dire hein parce c'est R, É, C, I, T.

[Chantal] RÉCIT, dans le fond c'est un réseau de plusieurs conseillers pédagogiques, ce qui offre des services surtout pour l'intégration du numérique à

la mission de l'école, donc c'est tout ce qui peut soutenir la réussite éducative des élèves dans toutes les disciplines, que ce soit mathématiques, sciences, domaine des langues et tout et moi j'ai un dossier particulier qui est l'inclusion et l'adaptation scolaire.

[Julie] Et là, on ne parle pas uniquement de la surdité là-dedans ?

[Chantal] J'ai le dossier de la surdité évidemment parmi mes tâches, mais ce n'est pas uniquement ça, la déficience intellectuelle, la déficience visuelle, c'est tout l'orthopédagogie et le numérique aussi, bref, j'ai de nombreux dossiers.

[Julie] Et tu travailles dans un monde finalement d'entendants, tous tes collègues c'est tout des-- Le RÉCIT, ce n'est pas un organisme pour les sourds comme il y en a d'autres, que ça va être vraiment juste des femmes sourdes qui vont travailler, mais là, c'est vraiment le contraire c'est pour les entendants et là, toi tu communique finalement avec des entendants à longueur de journée.

[Chantal] Bah effectivement, je suis vraiment comme la première conseillère pédagogique au RÉCIT qui a une surdité, c'est ça, c'était un enjeu initialement au niveau de l'accessibilité pour les interprètes. Parce que comme je baigne uniquement dans un monde d'entendants, j'ai à côtoyer de nombreuses personnes parce que c'est un service national, donc je suis appelé à aller dans tous les centres de commission scolaire, commission scolaire du Québec, donc c'est tout ce qui touche l'inclusion, l'adaptation scolaire, donc c'est très très varié, donc je communique avec qui, je ne sais pas, des fois je peux avoir des gens qui ont des accents qui représentent peut-être un défi supplémentaire pour moi aussi. Évidemment la technologie est là pour nous aider, mais des fois ce n'est pas suffisant, on sait qu'il y a des petits défis avec l'accent des fois, ça ne sera pas le mot exact, il y a des confusions aussi avec les acronymes parce que par moment-- Donc c'est ça, donc c'est l'interprétation qui reste un défi, mais c'est vraiment une profession que j'adore beaucoup, c'est de faire une différence puis soutenir la réussite des jeunes. Moi, je trouve ça vraiment--

[Julie] Je t'écoute, je me dis : « Waouh ! » On s'entend que le chemin que tu as pris ce n'est pas nécessairement le plus simple et là, comme on entend parler, on entend ta belle voix, je voulais savoir toi à ce moment-là, en fait premièrement, c'est quoi toi au niveau de la surdité, est-ce que tu es sourde profonde, tu as un appareil, un implant ?

[Chantal] Ah, évidemment, c'est que j'ai un petit peu un parcours atypique, mais similaire en même temps.

[Julie] Il y a beaucoup de gens ici qui ont des parcours atypiques, mais on dirait que chaque fois c'est un parcours atypique avec plein d'atypiques.

[Chantal] Oui, oui, c'est que--

[Julie] Pas simple.

[Chantal] Mon type d'audition à la naissance je ne pourrais pas confirmer exactement, par contre je sais que j'ai appris à parler parce que je réagissais, oui, le français évidemment, mes parents c'est de purs Québécois de Lévy.

[Julie] Il n'y a pas de sourds là-dedans ?

[Chantal] Oui, exactement, il n'y a pas de surdité dans les deux familles, côté de mon père et ma mère aussi et c'est ça, avec l'âge, j'ai eu beaucoup d'otites à répétition, est-ce que c'est la cause qui fait que ma surdité a progressé, mais régressé.

[Julie] Ça a dégénéré.

[Chantal] Exactement, elle a dégénéré avec les années, mais initialement je ne sais pas si j'avais une surdité légère à la naissance, je ne sais pas, mais je réagissais, mes parents m'appelaient, le téléphone sonnait, je répondais et tout, mais à l'âge de deux ans, c'est comme Madame Nadeau, c'était madame Cadeau, Nicolas c'était chocolat, c'est ça, quand tu es petite, que tu as deux, trois ans, on n'a pas la logique de dire : « Ben non, une madame ne peut pas s'appeler madame Cadeau. » Et c'est là que ça a commencé à mettre la puce à l'oreille à mes parents, donc ils ont fait des tests d'audition, ils les ont poursuivis jusqu'à tant qu'il y ait une confirmation que j'ai une surdité. Le niveau de surdité, je ne pourrais pas remonter dans mon historique, peut-être que j'aurais comme une surdité modérée, quand j'étais jeune j'ai eu ma première prothèse à l'âge de quatre ans.

[Julie] Prothèse, implant ou appareil ?

[Chantal] Non, j'ai eu une prothèse auditive.

[Julie] Ça, c'est comme un implant cochléaire ?

[Chantal] Non, un implant cochléaire c'est vraiment avec une opération, quand on met un implant cochléaire, on va aller couper comme la connexion qu'il y a entre les cellules de l'audition, donc je ne peux plus les utiliser. Non, moi si j'avais un réseau auditif, donc ils ont mis une prothèse.

[Julie] OK, à ce moment-là, une prothèse c'est à l'extérieur, ce n'est pas une opération.

[Chantal] Exactement, donc c'est vraiment une prothèse que je mets sur mon oreille gauche, gauche, exactement, c'est parce que l'oreille droite je pense que ça me sert comme décoration pour tenir mes lunettes, mettre des boucles d'oreilles.

[Julie] Parce qu'elle n'entend rien ton oreille droite ?

[Chantal] Exactement, c'est ça.

[Julie] Mais tu as un appareil en ce moment-là avec ton oreille gauche, ça veut dire que toi tu as tout le temps ton appareil ?

[Chantal] J'ai toujours mon appareil, mais comme aujourd'hui ma surdité est vraiment profonde.

[Julie] Ouais, c'est ça, ce n'est plus modéré, ça a dégénéré.

[Chantal] Non, non, non, non, en quelques années j'ai eu des pertes de 20 dB puis ça régressait, c'est continuellement aussi, donc il y avait un ajustement de prothèse, c'est comme graduellement aussi, mais avec ma prothèse si j'arrive à modérer ça, ça dépend des types de sons, les sons dans les hautes fréquences c'est plus difficile à percevoir, mais les basses fréquences ça va très bien. Mais si l'alarme de feu va se déclencher, là ça se peut que ça soit lent à réagir.

[Julie] Oui, toi, ça te prendrait plus comme une lumière pour savoir--

[Chantal] Les nouvelles technologies sont là pour nous soutenir effectivement.

[Julie] Oui, absolument, mais moi je voulais revenir parce que là, comme tu dis c'est un peu nébuleux d'où est arrivée ta perte d'audition, mais clairement qu'il y avait une prédisposition de ton côté parce que ça a dégénéré, mais tu as appris le français, donc tu as appris à parler, à lire sur les lèvres et là, tranquillement tu perds de l'audition--

[Chantal] Comme un enfant qui serait entendant dans le fond, j'ai appris avec les gens et les sons qui m'entouraient aussi, c'est pour ça que j'ai pu développer la

parole, que oui, j'ai un accent sourd aussi parce que ma surdité est quand même importante aujourd'hui aussi, il y a des phénomènes peut-être que j'ai moins bien perçus pendant la période où on faisait l'apprentissage de l'oral aussi, mais--

[Julie] Comment ça s'est passé ton parcours au niveau que ça dégénère parce que là, tu es la première dont j'entends ça, souvent les autres c'est comme exemple : « Oh, j'ai eu un vaccin, voilà je suis devenu sourde comme ça. » Mais toi, c'est dégénératif, donc tu as cinq ans tu entends d'une façon, tu as six ans, d'une autre, sept ans, d'une autre, comment ça s'est passé pour finalement vivre avec ça, le fait que tu perdais au fur et à mesure ?

[Chantal] Je n'ai pas de souvenir, je vais te dire franchement, tout ce que je vois c'est la panique de l'extérieur, des gens qui faisaient passer des tests d'audition régulièrement dans les cabines, s'enfermer avec des mots cachés, pour essayer de détecter les mots, les sons et tout, ça, c'est le souvenir que j'ai, mais réalisé un peu que ma surdité c'est comme les personnes qui ont la rétine pigmentaire, qui ne voient pas, le champ visuel qui rétrécit--

[Julie] Moi, j'ai un handicap visuel, je n'ai pas la rétine pigmentaire, mais j'ai la dégénérescence maculaire, j'ai le glaucome, j'ai plein d'autres maladies, alors je sais ce que c'est quand ça dégénère, mais moi ça dégénère puis j'ai encore 42 ans, je suis adulte. Donc c'est pour ça que ce n'est pas la même chose, moi ça n'a pas dégénéré quand j'étais petite à part que c'était normal, de la myopie, on change tes lunettes, on change tes lunettes, mais je n'ai pas eu vraiment conscience de ça. Donc ce que je comprends, c'est que toi aussi petite tu n'as pas eu tant conscience que ça, toi c'est comme si au fur et à mesure, en plus il y a juste des appareils, donc là tu reprends ce que tu as perdu et ça s'est passé comme ça jusqu'à tant qu'à un moment donné, probablement que là, tu es arrivé à ou tu es en ce moment au niveau auditif. Ça, c'est arrivé à peu près à quel âge ? Ou ça dégénère encore ?

[Chantal] Je n'ai tellement pas les détails pour lesquels j'ai réellement porté attention à quel âge je suis arrivé à tel niveau, tel stand, mais j'ai des souvenirs très clairs, c'est des frustrations à l'école, dans les moments de dictée, les professeurs se promenaient dans les allées, donc souvent des fois c'était des feuilles blanches

où j'essayais, si je n'ai pas compris, je sautais de mot, je n'ai compris ce mot-là, j'écrivais à peu près, donc je devais suer dans la feuille pour voir-- C'est comme il y avait beaucoup autre fois des examens sur les magnétophones, ça, je n'ai pas compris, ils disaient : « On va le refaire plus tard, on va le refaire plus tard, ce n'est pas grave. » Finalement, c'est que ce n'était pas fait. C'est comme ils mentionnaient des numéros de pages à aller consulter pour se référer, ben là c'était abstrait, c'est des chiffres, je ne pouvais deviner, avoir une réflexion dans ma tête : « On parle de tel mot, tel sujet, ça doit être telle affaire ou quoi. » Mais non, je n'avais rien, je n'avais pas ces référents-là, donc ça, c'est des défis, c'est ça qui m'a marqué réellement, mais pas au niveau de l'audition qui diminue comme telle. C'est que c'est vraiment des moments, des flashes que j'ai et c'est ça, il a fallu que je développe des stratégies pour pouvoir compenser.

[Julie] Et à ce moment-là, comme justement il faut que tu développes des stratégies pour compenser, comment ça se passe parce que là, toi tu vas à l'école avec des entendants ?

[Chantal] Ouais, effectivement, je suis allée à l'école avec les entendants, mais comme dans mon environnement il n'y avait aucune personne sourde, je n'avais pas de contact, je n'avais pas de professionnel qui me soutenait, pas de référence où aller chercher de l'aide ou quoi, quand même on parle des années 70 aussi, j'étais sur la Rive-Sud de Québec aussi, donc mon parcours s'est fait parce que je parlais déjà aussi puis j'arrivais à me débrouiller, mais j'ai eu mon premier système MF à l'âge de--

[Julie] Ton quoi ? Ton premier système ?

[Chantal] C'est un système, c'est comme un modulateur, dans le fond c'est comme une connexion, je ne dirais pas un Bluetooth, dans le temps il n'y en avait pas à l'époque, mais il y avait un champ, comme un champ magnétique qui se connectait avec l'enseignant, donc moi je pouvais mettre ma prothèse sur un autre programme.

[Julie] Ah oui, un peu comme si c'était un programme de radio, tu syntonisais le poste.

[Chantal] Un peu le genre, c'est sûr que moi j'étais connecté directement avec l'enseignant qui portait un micro sur lui, donc je coupais le bruit environnant, je pouvais me concentrer sur l'enseignant, sauf que c'était un défi lorsqu'il écrivait au tableau, je n'avais plus le support de la lecture labiale, mais j'ai fait un moment avec ça et rendu au secondaire, ben si j'ai poursuivi ma scolarisation avec les entendants aussi sans interprète parce que je ne connaissais rien d'autre aussi, je suis allée dans un couvent avec des sœurs.

[Julie] Ah oui ? Entendant ? Un couvent avec des sœurs, mais entendantes ?

[Chantal] Oui, c'est toujours, toujours, toute ma scolarisation a été avec des entendants, au complet. C'est ça, donc c'est encore le système MF que j'avais et plus rendu vers la quatrième secondaire, là ça commençait à être un peu plus essoufflant, je dirais, la vitesse, toutes les théories, tout ce qu'on avait, c'était quand même une école privée aussi, donc ils m'ont offert un service de preneur de notes, c'était une étudiante dans la classe qui acceptait de partager ses notes donc j'allais au bureau de la direction, elle photocopiait ses notes puis elle me les donnait aussi, donc ça, ça m'a soutenu. Ça m'a soutenu effectivement parce que prendre des notes, toujours écouter, de comme écrire ça restait un défi, mais je n'ai pas connu autre chose, donc je ne savais pas ce que je manquais, les défis, je croyais que c'était normal puis je n'avais pas de comparaison avec les autres, la frustration, ben non, je travaillais plus fort, le soir ben j'étudiais, j'essayais de le compenser, lire, donc c'était ma stratégie.

[Julie] Mais tu vois ça c'est intéressant de le dire parce que c'est comme si toi c'était ton quotidien. Donc toi tu étais habitué de compenser et on retrouve ça beaucoup au niveau de la surdité, mais pas que la surdité, au niveau de différentes formes de handicap, les gens vont compenser parce que ça devient comme une-- En fait c'est comme une façon de survivre finalement et là, tout d'un coup, ça devient vraiment une seconde nature sauf que toi pendant ce temps-là, par contre, tu es

en hyper vigilance constamment. Donc ça, énergétiquement, tu n'as pas le choix, à un moment donné, tu dois avoir des moments où est-ce que tu es épuisé ?

[Chantal] Oui, j'avoue d'emblée que vraiment, mais je ne le réalisais pas non plus, c'est que l'épuisement--

[Julie] Que ça pouvait être relié.

[Chantal] C'est ça, exactement. C'est ça, sur le bord puis c'est des fois où je pouvais perdre patience un peu plus rapidement le soir, mais pourquoi ? C'est que je ne faisais pas nécessairement le lien, je ne faisais pas toute l'analyse en essayant de prendre du recul : « Ça doit être telle situation, tel contexte. » Nan, c'est que moi je voulais qu'on avance, on est là et tout. Et c'est ça, quand je suis arrivée au collégial aussi, quand j'avais le même fonctionnement aussi et c'est vraiment à l'université que j'ai eu pour la première fois de ma vie un interprète.

[Julie] OK, mais collégiale, tu es allé étudier dans quelle matière ?

[Chantal] J'ai commencé initialement par les sciences humaines avec mathématiques parce que je n'avais aucune idée vers où je voulais me diriger.

[Julie] À ce moment-là, tu ne le sais pas ?

[Chantal] Non, vraiment, je me dis qu'il faut que j'aie de la scolarisation, qu'il faut que j'étudie tout, mais dans quoi, je ne savais pas, mais je savais que j'étais quelqu'un qui aimait beaucoup la relation d'aide et tout, j'avais déjà une idée, c'est opticienne ordonnance.

[Julie] Opticienne ? Pour les yeux ?

[Chantal] Exactement, pour la lunetterie, pour les lunettes, les lentilles cornéennes et tout, j'avais un intérêt énorme parce que j'ai deux oncles, un oncle et un cousin, pardon, qui sont optométristes donc c'est un petit peu naturel dans la famille et moi-même j'avais des lunettes également aussi, donc j'avais un intérêt, sauf qu'il y avait une seule école dans la province. C'est à Longueuil, donc j'hésitais vraiment à m'aventurer--

[Julie] Ça, c'est au collégial.

[Chantal] Exactement, c'est comme une petite technique au collège Édouard-Montpetit, donc j'hésitais, il fallait que je déménage, j'étais jeune encore, j'avais 18 ans, je me suis demandé si j'étais prête ou non. Donc j'ai fait mon DEC en sciences humaines, une fois que j'ai terminé, j'hésitais, j'avais peur encore de me lancer, donc j'ai fait une session en technique de bureau et j'ai pris quelques cours qui appartenaient à la technique--

[Julie] À l'université ?

[Chantal] Non c'était durant mon DEC, mon DEC de sciences humaines était complété, mais j'hésitais encore, donc je n'ai pas suivi, mais j'ai pris comme la technique de bureau, c'est de la technique bureautique pour une session, j'ai pris des cours qui appartenaient également aussi pour orthèse visuelle, le programme s'appelle comme ça aussi pour voir ce que j'aime ou pas, finalement j'ai adoré, donc je me suis dit : « Je me lance. » Donc je me suis inscrite au collège Édouard-Montpetit, j'ai fait ma technique et c'est là que ma mère m'a proposé d'apprendre la langue des signes. Ça ne m'était jamais venu à l'idée--

[Julie] Tu ne savais pas encore la langue des signes ?

[Chantal] Non, non jamais, je ne l'ai jamais côtoyé, j'ai vu de loin dans les émissions, comme les personnes sourdes, sauf que bon, malheureusement l'image qui était véhiculée, ce n'était pas nécessairement positif, surtout à l'époque,

il n'y avait pas autant de sensibilisation comme aujourd'hui et donc j'étais vraiment réfractaire à apprendre la langue des signes.

[Julie] Tu as appris à quel âge la langue des signes ?

[Chantal] J'avais peut-être 20, 21 ans.

[Julie] Parce que c'est vraiment apprendre une autre langue complètement, comment ça s'est passé pour toi apprendre la LSQ ?

[Chantal] C'est maman, c'est maman qui m'a forcé, mais qui m'a inscrite malgré moi.

[Julie] OK, mais elle, est-ce qu'elle parlait LSQ ?

[Chantal] Pas du tout, pas du tout. Elle disait que les yeux ça remplace les oreilles, donc comme je vais travailler dans la lunetterie, dans l'optique, ça va être aidant, je pourrais offrir un service pour les personnes sourdes et tout, que les yeux c'est super important. Mais pour moi, non, non, il n'en est pas question--

[Julie] Mais finalement tu as appris la LSQ parce que là tu regardes l'interprète.

[Chantal] Oui, oui, je suis une fille très sage, on m'a inscrite, je n'ai pas dit un mot, je suis allé à mes cours, pareil, même si ma mère et mes parents étaient à 250 km, très loin. J'allais quand même à mes cours et tout--

[Julie] Donc tu apprenais la LSQ, puis en même temps tu étudiais pour être opticienne ?

[Chantal] Exactement. Mais quand j'ai fait mon cours de technique comme opticienne ordonnance, j'avais moins de cours parce que français, éducatif, philo, tout était complété, donc ça me libérait un peu aussi pour faire l'apprentissage de la langue, mais initialement j'ai dit : « OK, je vais faire le premier cours seulement puis c'est fini, on n'en parle plus. » Mais finalement c'est la première fois de ma vie dans ces cours-là que les gens m'ont regardé différemment, mais positivement, pour dire : « Ah, tu as un beau parcours. Eh, tu es sourde, mais si tu es là aujourd'hui-- » Ah là, ça me questionnait beaucoup, ça m'a interpellé, je me disais : « Bah voyons, je ne comprends pas pourquoi. » Je ne m'étais jamais analysé, vu comme une personne différente, oui, j'ai ma surdité, j'ai des défis et tout, c'était comme : « Ah finalement, OK, on va continuer LSQ 2, je vais essayer. » Puis j'ai commencé à côtoyer la communauté sourde et certains leaders qui m'ont pris sous leurs ailes pour m'intégrer, m'inviter à des activités et tout--

[Julie] Donc tu es rentré dans l'univers finalement de la communauté sourde, mais tardivement, tu avais plus de 20 ans. Mais OK, mais là, tu as travaillé comme opticienne parce que là comment tu as fait pour être conseillère, parce que ça aussi c'est un autre parcours scolaire d'université ?

[Chantal] J'ai terminé ma diplomation comme opticienne ordonnance, en 95, c'est ça, j'ai commencé à exercer en 97 parce que je devais faire les cours aussi pour être membre de l'Ordre professionnel, donc j'ai commencé officiellement en 96 à exercer mon métier et c'est ça, c'est un début parce qu'autre fois, il n'y avait pas le service de relais vidéos, et les compagnies souvent des fois ils vont embaucher un seul opticien et le reste des gens sur le plancher n'ont pas nécessairement la diplomation, donc comme ce sont des actes réservés pour nous pour l'ajoutement des-- Avoir du contact et tout, quand des gens parfois ils avaient des problèmes avec leur lunettes ou quoi, ils appellent au téléphone pour dire : « J'ai tel et tel problème. » Je ne pouvais pas communiquer avec eux par téléphone, donc ça a causé des problèmes, j'ai perdu mon emploi. C'est une première fois, une deuxième fois je me suis relevé, j'ai trouvé un autre emploi, mais là, la deuxième fois que j'ai perdu mon emploi c'était clairement à cause de ma surdité parce que trois semaines plus tard dans le journal, on voyait une annonce de recherche d'une opticienne ordonnance. Donc c'est ça, je me suis questionné beaucoup, pour me dire : « Bah je fais quoi dans ma vie ? » J'ai dit : « Je suis jeune. » Et il y avait une amie dans la famille qui était conseillère en orientation, il m'a dit : « Viens, on va

évaluer c'est quoi tes forces quoi, tes capacités. » Un peu tout pour avoir peu mon portrait, mon profil et tout. Et suite à tous ces tests-là, elle me sort orthopédagogue. Pardon c'est quoi ça ? Mais c'est ça que pendant mon apprentissage de la langue des signes je côtoyais des sourds qui allaient au cégep du Vieux Montréal et des fois ils venaient me voir, je les aidais pour les devoirs, ils me questionnaient, je répondais, c'était tout à fait naturel. Puis là, c'est ça, elle me sort orthopédagogie, je lui dis : « Oh my God, c'est quoi ça ? Qu'est-ce que ça fait et tout ? » Puis j'ai vraiment pris le temps d'analyser, de voir et je lui dis : « Ah oui, vraiment ça m'intéresse beaucoup. » Je suis retourné aux études pendant quatre ans--

[Julie] À l'université ?

[Chantal] À l'Université de Montréal--

[Julie] Pour être orthopédagogue ?

[Chantal] Exactement, exactement.

[Julie] Tu as fini l'école, tu es rendu proche de 30 ans ?

[Chantal] J'avais 27 ans.

[Julie] C'est ça, tu es proche. Tu es plus proche du 30 que du 20.

[Chantal] C'est ça à peu près. Puis c'est ça, ça a fait mon parcours et j'ai terminé mon bac un vendredi, le lundi je débutais avec un contrat, j'ai travaillé 22 ans à l'école Lucien-Pagé comme enseignante en adaptation scolaire.

[Julie] Mais là, Lucien-Pagé, c'est des enfants sourds, des adolescents sourds.

[Chantal] Exactement, c'est des élèves sourds signeurs--

[Julie] Tu enseignais vraiment, donc tu étais professeur et tu enseignais à ces jeunes-là, ce qui veut dire que s'il y avait des-- Vu que c'était une classe d'adaptation, c'est parce qu'il y avait d'autres défis en plus de la surdité ?

[Chantal] Oui, oui, effectivement, ben ça dépend, oui, c'est dans l'adaptation scolaire, mais c'est ça, il y a la politique de l'adaptation qui est venue changer, brouiller un petit peu les cartes parce qu'autrefois il y avait des élèves sourds qui avaient uniquement la surdité, ça nécessairement, c'est des défis au niveau des apprenants, donc dans une classe ensemble, il n'y avait pas de barrière linguistique, donc la scolarisation se faisait très bien sauf par la langue, donc c'était des groupes réduits, mais avec la politique de l'adaptation scolaire c'est favoriser l'intégration, dans le milieu le plus naturel possible du jeune, donc c'est là que la clientèle a commencé à changer graduellement.

[Julie] OK, mais là, justement tu as enseigné et c'est ça qui t'a amené parce que dans le fond c'est orthopédagogue enseignement adaptation scolaire et après c'est conseillère pédagogique.

[Chantal] C'est vraiment un concours de circonstances, c'est que depuis quelques années j'avais la responsabilité avec l'orthophoniste de l'école de Lucien-Pagé, c'est qu'on s'occupait beaucoup des mesures adaptatives, tout ce qui pouvait être consigné dans un plan d'intervention pour pouvoir soutenir la réussite de l'élève, pour s'assurer qu'il demeure dans un parcours régulier avec des adaptations plutôt que d'aller à la modification. J'avais aussi comme cette part-là, si je m'occupais beaucoup aussi des technologies, tous les iPads, les portables avec la mesure budgétaire qu'on appelle à 30812 qui est spécifique à l'attribution d'une aide technologique pour les jeunes. Et c'est ça, je me suis occupé de ça plusieurs années, j'ai fait de nombreux projets aussi, donc ça m'a comme préparé pour le terrain et j'ai vu une offre d'emploi comme conseillère pédagogique. Pour moi, ça

ne faisait pas partie de mes projets ou de mon avenir ou quoi, pour moi j'allais finir ma carrière comme enseignante orthopédagogue, je suis très simple et tout, mais j'ai décidé de relever le défi, passer l'entrevue, c'est quand même stressant après 22 ans à faire le même travail aussi, mais ma candidature a été retenue, donc c'est ça, j'en suis là aujourd'hui comme conseillère--

[Julie] Mais tu vois ce qui est beau là-dedans c'est que je trouve que tout ton parcours est venu teinter finalement ce que tu fais au niveau du travail parce que ces étudiants-là qui ont des défis, des fois ben ils sont un peu abandonnés par le système scolaire à cause de-- Finalement ça leur prend des adaptations, des accommodements, des fois on ne prend pas le temps nécessairement d'évaluer tout ça. Donc je trouve que toi tu amènes ce côté-là, de se dire : « Ben on peut s'arranger pour que leur parcours scolaire soit le plus inclusif. » Et peut-être que si c'est plus inclusif, ben ils vont vouloir poursuivre, ils vont vouloir poursuivre dans les études, ils vont vouloir faire plus de grandes grandes choses, de leur dire finalement que tout est possible avec des adaptations, des accommodements, on peut tout faire.

[Chantal] Exactement, je crois beaucoup au potentiel de chaque jeune, même s'il n'est pas nécessairement dans le profil régulier il peut être dans un profil modification, il peut-être dans le programme aussi, un programme CAP, c'est un programme de préparation à la formation accès sur l'emploi aussi, chacun a un plein potentiel qu'on peut amener plus loin, ça, c'est vraiment important.

[Julie] C'est magnifique, c'est le mot de la fin, merci beaucoup Chantal Turcotte, ça a été un grand grand grand plaisir, je te souhaite encore plein de nombreuses années à pouvoir soutenir nos jeunes. Merci beaucoup, c'est la fin de cette belle émission et ben moi je suis très contente, c'est ce qui boucle ces huit émissions pour Sourdes et Courageuses. Et je remercie Mathieu Tessier, qui est à la mise en ondes, évidemment, toutes mes invitées aujourd'hui, mais toute la saison ça a été un bonheur immense et en espérant vous retrouver très bientôt. Merci tout le monde, bye bye, bonne fin de journée.